

Le mot de la Directrice de l'IEP

Newsletter de l'Association des Anciens Diplômés de l'IEP de Grenoble le 16 septembre 2021

<https://diplomes-iepg.fr/gre/news/sept21-pr.php>

Une nouvelle année universitaire a débuté la semaine dernière : Sciences Po Grenoble a accueilli une nouvelle promotion d'étudiantes et d'étudiants qui intègrent l'Institut en 2021. Cette année, les candidatures ont été trois fois plus nombreuses que les années précédentes pour le concours réformé de première année. En 2021, nous avons créé deux nouveaux double-diplômes – avec Grenoble Ecole de Management (GEM) et l'Université de Padoue -, mis en place un nouveau parcours d'architecture et de politiques urbaines avec l'Ecole nationale d'architecture de Grenoble (ENSAG) et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA) de l'Université Grenoble Alpes et, enfin, inscrit Sciences Po Grenoble comme partenaire dans le programme d'Euromasters (<https://www.euromasters.eu/>) qui regroupe cinq grandes universités européennes et américaines. Enfin, un cursus de premier cycle tout en anglais a été ouvert pour les étudiants internationaux issus d'un établissement secondaire non-français.

Ces réformes ont été menées au cours de cette année particulièrement mouvementée pour l'Ecole. Tout d'abord, l'impact de la pandémie, encore et toujours. Elle a, tout au long de l'année dernière, obligé l'établissement à mettre en place des continuités virtuelles – la continuité pédagogique, en premier lieu, la continuité administrative ensuite, et, enfin, la continuité scientifique via sa recherche. Les équipes pédagogiques et administratives de Sciences Po Grenoble se sont, de nouveau, engagées, pour fournir le service public qu'on attend d'un établissement d'enseignement supérieur et d'une Grande Ecole. Notre intégration à l'UGA nous a fourni de précieuses arènes d'échange sur la politique à mener en temps de pandémie et nous a offert l'accès aux vaccinations mises en place par l'UGA avec le CHU.

La crise des violences sexistes et sexuelles (VSS) ensuite. Au regard d'une résurgence nationale de signalements de violences sexistes et sexuelles portée par les réseaux sociaux au début de l'année 2021, nous avons renforcé les dispositifs existants, avec le concours des enseignants, la communauté étudiante et des associations agréées autour de trois priorités : la prévention, la formation et l'accompagnement. Après avoir présenté lors du CA du 9 mars 2021 une feuille de route pour lancer des travaux collectifs sur la lutte contre les VSS, Sciences Po Grenoble a engagé les réformes qui renouvellent, restructurent et amplifient les nombreuses actions menées depuis 2018.

Le 2 juin la « Charte pour l'Egalité, contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes sexuelles » est venue compléter la précédente charte adoptée en mai 2018, en prenant en compte la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Le processus participatif qui a mené à cette réforme a regroupé les étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes, personnel administratif autour de la directrice de Sciences Po Grenoble et l'ancienne directrice générale du Défenseur des droits. La Charte a été adoptée à l'unanimité le 17 juin 2021 par le Comité technique de Sciences Po Grenoble, le 28 juin 2021 par le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVIE) avant d'être présenté et approuvée au CA le 6 juillet 2021. Parallèlement à la refonte des chartes, d'autres dispositifs sont en train d'être mis en place pour accompagner les victimes dans le recueil de leur témoignage, leurs saisines des instances judiciaires ou disciplinaires et pour les assister pédagogiquement et psychologiquement. Une chargée de mission égalité de genre a pris ses fonctions le 1er septembre 2021 pour piloter l'ensemble de ces dispositifs et évaluer en continu les éventuels besoins d'adaptation afin que ceux-ci soient pleinement connus et appropriés par l'ensemble des communautés de Sciences Po Grenoble.

Enfin, la crise des affiches, qui a donné lieu à des *attaques nauséabondes de l'Institut et de toute la communauté de Sciences Po Grenoble dans les médias et sur les réseaux sociaux, a mis à mal la sérénité des études, de l'enseignement et de la recherche.* [c'est moi qui souligne] Je me permets de réitérer ici une série de principes fondamentaux. Sciences Po Grenoble est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans lequel les libertés académiques sont la garantie de la qualité pédagogique de la formation. Notre communauté étudiante attend de nous une ouverture large sur l'ensemble des champs de recherche et

des perspectives théoriques, et l'initiation à des méthodologies plurielles afin de mettre en œuvre une réflexion adaptée à un monde complexe. Les sciences sociales procurent le matériau nécessaire à cette réflexion, en montrant notamment comment les phénomènes historiques, économiques, politiques et sociaux sont construits. Sciences Po Grenoble comme établissement d'enseignement supérieur est un lieu où les théories sont exposées et discutées, où les points de vue s'affrontent, où les outils d'enquêtes et de démonstration s'essaient et s'acquièrent.

La série des webinaires organisée tout au long de 2020-2021 sur des sujets d'actualité, dont certains sont disponibles en replay (<http://www.sciencespo-grenoble.fr/recherche/les-webinaires-de-sciences-po-grenoble/>), mais aussi les 26 billets de blog des enseignants-chercheurs sur la neutralité de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales (<http://blog.sciencespo-grenoble.fr/index.php/category/objectivite-en-sciences-sociales/>) illustrent cet art de la controverse pour lequel l'Institut est connu. Les élections présidentielles de 2022, tout comme la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022 ne seront que deux occasions parmi tant d'autres qui nous amèneront à poursuivre le débat, en se fondant sur des méthodes rigoureuses en sciences sociales.

Je salue ici la résilience des étudiantes et des étudiants et de toute la communauté de Sciences Po Grenoble. Je suis confiante que Sciences Po Grenoble saura afficher une réelle volonté d'apprendre de cette période sombre, et de tourner la page pour montrer aux mondes qui nous entourent et à nous-mêmes que l'art de la controverse et du débat au sens le plus noble du terme, celui du débat argumenté, est notre ADN. Avec l'équipe de direction composée du Directeur des études, Simon Godard, du Directeur des relations internationales, Fabien Terpan et de la Directrice de la Recherche et de Valorisation, Marie-Estelle Binet et avec la Directrice générale des services, Pascale Martinot et le Directeur général des services adjoint, Marc Sabin, ma direction continuera à avoir comme objectif de garantir la qualité de la formation et de la recherche de Sciences Po Grenoble au cœur de l'UGA.

Enfin, nous continuerons à travailler, avec les autres établissements-composantes, pour construire l'Université Grenoble Alpes. Des nombreux projets communs ont vu le jour pendant l'année dernière, année qui a permis à l'UGA d'obtenir la labellisation IDEX de manière pérenne. Si le maintien de notre personnalité morale dans l'UGA nous est centrale, notre volonté de coopérer et de porter collectivement des projets innovants du futur est immense que ce soit dans le domaine de la Responsabilité sociale et environnementale, dans le schéma directeur de la vie étudiante ou encore dans le domaine de la recherche.

J'espère, comme déjà l'année dernière que les étudiantes et étudiants de Sciences Po Grenoble pourront, dans cette nouvelle année universitaire 2021-2022, compter sur le soutien des diplômés, notamment à travers des possibilités de stages ou encore des propositions d'emploi. Ce n'est qu'en coopérant étroitement que nous pourrons offrir le meilleur à nos étudiantes et étudiants, en termes de formation, de recherche et d'accompagnement professionnel, plus encore dans une situation aussi difficile que celle d'une pandémie mondiale dont nous n'avons pas encore vu la fin.

